CREDUC CONSOMMATION M&DES DE VIE

ISSN 0295-9976 N° 159 – septembre 2002

L'offre de loisirs pour les jeunes

Les collectivités face aux demandes divergentes des parents et des enfants

Bruno Maresca, en collaboration avec Patrick Dubéchot et Christine Olm

Après la rentrée scolaire, l'un des soucis majeurs des parents est de remettre en place des solutions satisfaisantes pour garder et occuper les enfants après l'école et les jours où celle-ci est fermée. Le loisir périscolaire bénéficie d'une offre nombreuse, mais celle-ci est dispersée et très inégale quant à son accessibilité et sa qualité. Le loisir périscolaire est un domaine privilégié d'intervention des municipalités qui cherchent à favoriser l'accès de tous aux loisirs et à lutter contre le désœuvrement des jeunes. Cette politique est soutenue par l'État et les Caisses d'allocations familiales, à travers les «contrats temps libre» et les «contrats éducatifs locaux». Des collectivités ont demandé au CRÉDOC d'explorer les attentes des familles dans le but de repenser leurs politiques socioéducatives en tenant mieux compte de la demande. Nos enquêtes établissent que les jeunes préfèrent les activités de divertissement et aimeraient avoir librement accès à des équipements de proximité, tandis que les familles souhaitent des activités et des animateurs plus professionnels, une plus grande information sur l'offre et des coûts d'activités qui soit accessible à tous.

70 % des familles font faire des activités à leurs enfants

Globalement, dans plus de deux familles

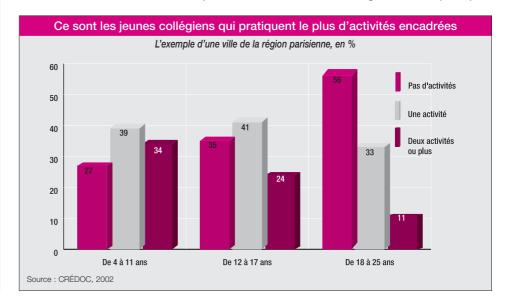
sur trois, les enfants scolarisés dans le primaire et le collège pratiquent des activités encadrées dans des clubs ou des centres de loisirs. Ce sont les 8-13 ans qui sont les plus nombreux à le faire (dans plus de 75 % des familles). Selon l'Insee, la part des familles ayant au moins un enfant de moins de 11 ans qui recourent à des services payants pour garder leurs enfants a progressé de 28 % à 35 % entre 1996 et 1999. Pour tous les ménages concernés cela représente une dépense annuelle de 1,4 milliard d'euros en 1999, dont la part

consacrée aux activités du temps libre

est estimée à 0,8 milliard. C'est dans les classes moyennes et chez les couples « bi-actifs », que la progression de ce budget a été la plus forte.

Les activités collectives pratiquées en semaine par les enfants sont principalement (dans 74 % des familles) des activités sportives exercées dans le cadre de clubs. Les pratiques artistiques restent, en revanche, très minoritaires (20 % des familles) et se concentrent dans les catégories sociales supérieures. Si la musique et la danse sont les plus répandues c'est qu'il s'agit des pratiques artistiques pour lesquelles l'offre est la plus structurée, grâce au réseau des écoles municipales de musique et de danse.

Ce déséquilibre entre sport et culture atteste du déficit général des pratiques



culturelles en France, mais s'explique aussi par la demande des enfants et des jeunes massivement tournée vers la satisfaction d'un besoin de défoulement physique et de divertissement en groupe. Le sport reste la meilleure antidote à un mode de vie de plus en plus urbain. Il répond bien à la demande des parents, et de la société, qui n'autorisent plus les enfants à inventer leurs jeux sur les terrains vagues.

C'est entre 8 et 13 ans que l'exercice d'activités encadrées est le plus important, que ce soit pendant l'année ou pendant les congés. A partir de l'adolescence la pratique de ces activités se ralentit, à la fois parce que le travail scolaire prend plus de place mais aussi parce que l'autonomie les jeunes préfèrent les sorties entre copains.

Une fonction de garderie

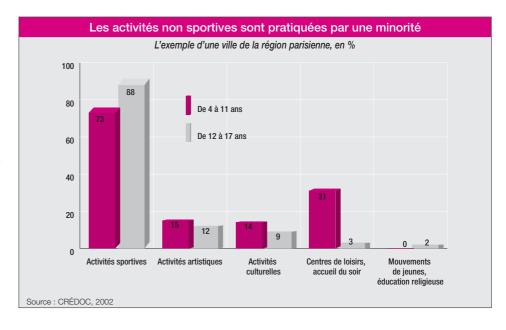
Pour les parents, l'activité dans les clubs ou les centres de loisirs, le mercredi ou pendant les petites vacances, remplit une fonction de garderie qui n'est pas négligeable. La demande d'activités

Le coût exerce une barrière pour les familles les plus modestes

Seuls 17% des parents déclarent ne pas faire pratiquer d'activité à leur enfant parce que c'est trop cher, et 28% seulement estiment qu'il faudrait que les centres de loisirs offrent des tarifs moins élevés.

Dans l'une des villes étudiées en région parisienne, les parents dépensaient 1500 francs en moyenne par an, en 1999, pour l'activité principale d'un enfant: 33% payaient entre 800 et 1500 francs, 30% entre 1500 et 2500 francs. Parmi ces familles, 33% trouvaient le prix trop élevé pour l'activité, mais 18% seulement éprouvaient des difficultés à le supporter. En réalité, le prix jugé « acceptable » est un prix subventionné par les collectivités locales, ce qui explique que les familles privilégient le plus souvent les structures publiques et jugent trop élevés les tarifs des clubs les moins aidés.

Si le coût n'est pas, en apparence, un problème majeur, il n'en n'exerce pas moins une barrière sociale entre les familles qui inscrivent leurs enfants dans des activités à l'année et les plus modestes qui se limitent aux centres de loisirs. Pour elles, le revenu du ménage et le nombre d'enfants freinent les dépenses consenties pour des activités.



structurées est d'autant plus forte que les deux parents travaillent et rencontrent des difficultés à organiser la garde des enfants. Bien souvent, les clubs de sport se plaignent de remplir une fonction de «garderie» au même titre que les centres de loisirs, ou «centres aérés», qui eux sont conçus pour ça.

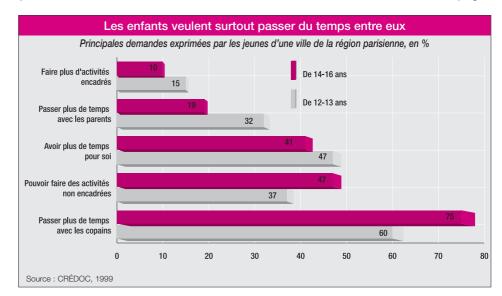
Dans les familles dont l'un des parents ne travaille pas, au moins le mercredi, la demande n'est pas de trouver une garderie mais d'offrir aux enfants une possibilité de découverte d'activités et d'intégration sociale hors du milieu familial et hors de l'école. La garde par l'un des parents permet de conduire les enfants à des activités sportives, artistiques ou culturelles qui ne durent que une ou deux heures. Pour les familles dont les parents travaillent, en revanche, les centres de loisirs offrent une solution de garde pour le mercredi et pendant les petites vacances: 54 % des familles ont

déjà eu l'occasion d'inscrire leurs enfants dans des centres de loisirs. Cette solution est plus souvent adoptée par les classes moyennes (69 % chez les employés) et par les actifs (64 % quand la mère est active). Les familles des classes supérieures, dont les deux parents travaillent, préfèrent des systèmes de garde à domicile le mercredi qui permettent de conduire les enfants à différentes activités spécialisées.

Pour les jeunes enfants de 6 à 8 ans, rester avec l'un des parents l'emporte sur la pratique d'une activité dans un centre (49 % contre 34 %); pour les enfants de 9 à 12 ans, c'est l'inverse (respectivement 38 % et 47 %).

Proximité, commodité: les premiers critères de choix

Les enfants du primaire ne sont pas autonomes: un adulte les accompagne



dans plus de 80 % des cas. A partir de 12 ans. la moitié des collégiens qui font des activités s'y rendent seuls. De ce fait, la pratique d'activité est très dépendante de la proximité (localisation des équipements et distance) et de la commodité (jours et horaires des activités), compte tenu de la capacité de motorisation des ménages et des modes de garde des enfants les jours où ont lieu les activités. La réduction du temps de travail a introduit un peu de souplesse pour les parents qui travaillent. Mais la capacité à se déplacer et à s'organiser reste un frein à l'égalité d'accès aux activités.

Les difficultés d'organisation des familles sont la seconde raison qu'elles invoquent, après la réticence des enfants, pour expliquer l'absence d'une pratique d'activité. De ce point de vue, les petites communes sont défavorisés par la faiblesse de l'offre de proximité: 53 % des ménages des communes de moins de 2000 habitants estiment l'offre insuffisante contre 35 % dans les villes de plus de 100000 habitants. Dans les villes, c'est l'équipement par quartier qui est souvent inégal. Pour développer les centres de loisirs, les parents attendent des tarifs attractifs (47 %), la multiplication des centres de proximité (36 %), la possibilité que ces centres gèrent les déplacements des enfants pour leur permettre de se rendre à des activités spécialisées (29 %), une offre d'activité plus diversifiée (28 %) et un meilleur encadrement (24 %).

Les jeunes préfèrent avoir du temps pour eux

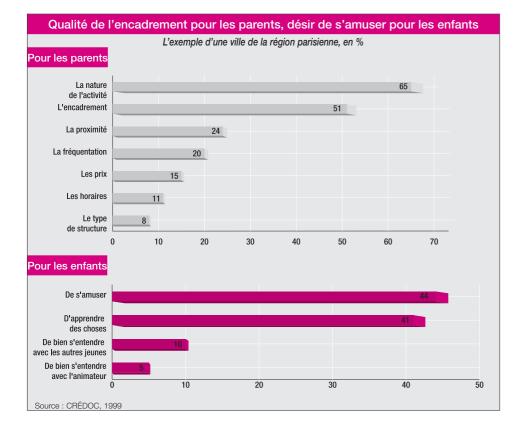
Dans l'une des villes étudiées, 56 % des parents souhaiteraient que leurs enfants fassent plus d'activités, même et surtout quand ils en font déjà régulièrement. Les animateurs se font d'ailleurs l'écho de la pression parfois excessive des familles en la matière, alors que les enfants aimeraient souvent disposer de plus de temps chez eux « à ne rien faire ». La volonté des parents de multiplier les activités encadrées, qui permettent de compléter les apprentissages scolaires, est souvent contradictoire avec le désir d'autonomie des enfants. Cette pression parentale et son degré d'exigence sont d'autant plus fortes que l'on monte dans l'échelle sociale. Même si les parents et les enfants négocient le choix des activités, ce sont les critères des premiers qui l'emportent: la nature de l'activité, la qualité de l'encadrement, la proximité et le type de fréquentation. Les parents sont très attentifs à ce dernier critère pour des raisons de sécurité mais aussi de milieu social.

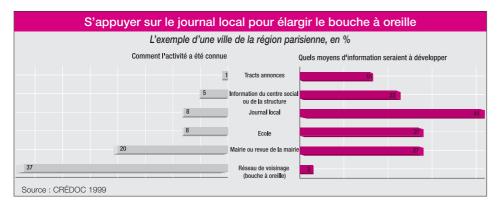
Les enfants, eux, souhaiteraient d'abord disposer de plus de temps à passer librement avec leurs copains et avoir l'occasion de faire des activités sans que celles-ci soient encadrées. Moins de 10 % des enfants ont, a priori, envie de fréquenter un centre de loisirs.

Arrivés à l'adolescence, leur véritable attente serait d'organiser eux-mêmes leurs activités avec un groupe de copains. L'encadrement leur pèse, tant dans les clubs ou autres structures de loisirs que dans les centres de vacances. Leur besoin de réaliser des projets dans l'autonomie n'est pas satisfait par les structures existantes et, faute de mieux, ils se replient chez eux ou dans la rue. Dans les enquêtes réalisées par le CRÉDOC ressort une attente récurrente : pour les adolescents, il faudrait que le centre de loisirs soit une structure de conseil et de soutien pour aider des petits groupes à organiser leurs propres projets de loisirs et de vacances.

L'animation a besoin de se renouveler

Le discours éducatif des animateurs des centres de loisirs et le discours de la performance des clubs de sport passent mal auprès des jeunes qui, spontanément, ont une approche davantage « consumériste » du loisir. Le désir de découverte et d'amusement l'emporte sur le souci de l'apprentissage. Pour les parents, c'est plutôt l'insuffisante formation et le trop jeune âge des animateurs qui sont critiqués. La demande va vers des loisirs de plus en plus actifs nécessitant des apprentissages spécifiques, ce qui requiert plus de professionnalisme et plus d'équipements spécialisés. C'est aussi l'approche socioculturelle qui est à refonder, par le développement d'un savoir-faire qui favorise la promotion sociale des jeunes en valorisant leur capacité d'autonomie. Mais la distance reste grande entre la vision des professionnels qui parlent de démarche de projet et celle des jeunes qui rêvent de structures ouvertes et d'équipements, notamment sportifs, en libre accès. Ainsi, le premier besoin formulé par les ieunes de 11 à 18 ans de l'une des villes étudiées en région parisienne, est de disposer de lieux d'activités en libre accès (cité par 20 %). Viennent ensuite l'organisation de fêtes (12%) et le souhait d'une meilleure diffusion de l'information sur les loisirs (15 %). Or ces trois demandes sont mises en avant par moins de 15 % des parents.





Améliorer les canaux d'information

60 % des familles concernées se disent insuffisamment informées sur les possibilités d'activités offertes aux enfants, et cela d'autant plus que le ménage est modeste. Quant aux jeunes, une minorité connaît bien ce qui existe dans leur commune (21 % seulement dans l'une des villes étudiées en région parisienne). A l'image des autres pratiques culturelles et de loisir, c'est le bouche-à-oreille qui est le plus déterminant pour le choix des activités et des centres. C'est d'abord le réseau des parents qui compte (cité par 34 % des parents), puis celui des enfants (28 %). En troisième lieu, les parents vont s'informer à la mairie (32 %). La prédominance du bouche-à-oreille a manifestement pour conséquence une insuffisante connaissance de l'offre d'activités et une mixité sociale réduite dans les structures. Les familles souhaiteraient pouvoir s'adresser à un lieu central qui rassemble et actualise tout ce qui intéresse les loisirs des jeunes. Cette fonction est attendue en priorité de la mairie et secondairement de l'école maternelle et primaire pour les jeunes enfants. Mais c'est la presse locale qui est la plus souvent citée pour être le vecteur assurant une large diffusion au niveau local d'informations dans ce domaine. Dans l'une des villes étudiées, 79 % des plus de 11 ans consultent le journal local pour s'informer sur les loisirs contre 45 % qui se réfèrent au guide municipal.

Mettre l'offre en résegu

Les collectivités locales, qui ne peuvent satisfaire l'extrême diversité des attentes, doivent d'abord privilégier l'accès du plus grand nombre aux loisirs et la mixité sociale dans les structures. La première tâche, en dépit des inerties institutionnelles, doit être de mailler l'offre existante dans les associations et les institutions publiques, pour structurer des parcours de découverte des activités. Mais pour tenter de répondre à l'énorme besoin de socialisation qu'expriment les jeunes, il importe

aussi de renouveler les approches pédagogiques dans l'organisation des activités et de ménager, pour eux, des temps et des espaces d'autonomie.

Pour en savoir plus

Depuis quelques années, les départements Aspirations et conditions de vie, Évaluation des politiques publiques et Évaluation des politiques sociales du CRÉDOC conduisent des études sur ces questions pour les villes, les administrations et les organismes socioculturels.

L'essentiel des données chiffrées présentées ici est issu des études réalisées pour trois communes différentes par le département Évaluation des politiques sociales.

On peut, notamment, consulter:

- Les attentes des familles des Alpes-Maritimes dans le domaine du temps libre des jeunes, G. Poquet, CRÉDOC, Collection des rapports, n° 216, 2001.
- Les opinions des Français concernant l'organisation du temps libre pour les enfants de 6-12 ans, G. Hatchuel, A-D. Kowalski, CRÉDOC, Collection des rapports, n°199, 1999.
- Les aménagements des rythmes scolaires: deux années en site pilote, C. Olm, CRÉDOC, Collection des rapports, n°193, 1998.
- Le rôle des parents, selon les familles et les professionnels, C. Olm, CRÉDOC, Collection des rapports, n°195, 1998.

L'attractivité des colonies de vacances passe par le bouche à oreille entre les enfants

Alors que 70% des parents font faire des activités à leurs enfants pendant la semaine, 35% seulement leur en font faire pendant les vacances. Cette pratique est plus fréquente chez les collégiens (44%). Les études du CRÉDOC indiquent que les centres de vacances souffrent d'un déficit d'image important qui conduit les parents à privilégier les séjours en famille, alors que 65% des enfants de 7 à 17 ans qui ne sont jamais allés en centre de vacances aimeraient en faire l'expérience. Les parents ont des inquiétudes d'ordre sécuritaire, craignent les mauvaises fréquentations et font peu confiance aux moniteurs.

Les enfants ont une opinion favorable sur les colonies surtout quand l'un de leurs copains leur en a parlé. Leur préférence va à des séjours d'été longs au bord de la mer ou au bord de l'eau, où ils attendent qu'on leur propose plusieurs activités entre lesquelles ils pourront choisir. Leur deux premières motivations sont de se faire de nouveaux copains (57% l'évoquent) et de bien s'amuser (58%). Les parents justifient par le manque d'informations (49% d'entre eux) et très secondairement par l'aspect financier (12% pour l'ensemble, 25% chez les employés et ouvriers), le fait de ne pas envoyer leurs enfants en colonie.

La crise des colonies de vacances, notamment de celles qui sont gérées par les municipalités, est avant tout le résultat de leur mauvaise image chez les adultes. Or, une information dynamique directement auprès des jeunes pourrait relancer l'attrait des séjours de vacances collectifs.

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef: Yvon Rendu

Relations publiques: Brigitte Ezvan Tél.: 01 40 77 85 01 relat-presse@credoc.asso.fr

Diffusion par abonnement uniquement 30,49 euros par an Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193 AD/PC/DC

www.credoc-fr.org